

19 Novembre, 2010

Nulle part où aller

L'Échec de la Protection des populations Civiles en Afghanistan



Note conjointe de 29 Organisations Non Gouvernementales (ONG) travaillant en Afghanistan



Contenu

Acronymes.....	3
Introduction.....	4
Sommaire.....	5
Protection des civils.....	8
Responsabilité et Réparation.....	10
Initiatives de « Défense Communautaire ».....	13
Relations civilo-militaires.....	15
Equipe Provinciales de Reconstruction.....	17
Conclusion.....	18
Notes.....	20

Acronymes

PA	Police Locale Afghane
ANA	Armée Nationale Afghane
PNA	Police Nationale Afghane
PNAA	Police Nationale Auxiliaire Afghane
FNSA	Forces de Sécurité Nationale Afghane (comprenant ANA, PNA et d'autres forces de sécurité nationale)
FPPA	Force de Protection Publique Afghane
PPPA	Programme de Protection Publique Afghane
FPPA	Force de Protection Publique Afghane
PPPA	Programme Afghan de Protection Publique
PAAS	Programme Afghan d'Assistance Sociale
ACOA	Agence de Coordination pour les ONG Afghanes
GAO	Groupes Armés d'Opposition
CIA	Agence Centrale de Renseignement
COM-ISAF	Commandant de l'ISAF
ICD	Initiatives Communautaires de Défense
EEI	Engin Explosif Improvisé
DIGL	Direction Indépendante du Gouvernement Local
PDI	Personnes Déplacées Internes
DIH	Droit International Humanitaire
FMI	Forces Militaires Internationales
FIAS	Force Internationale d'Assistance et de Sécurité
EIA	Emirat Islamique d'Afghanistan
ILD	Initiative Locale de Défense
MdI	Ministère de l'Intérieur
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OCHA	Bureau ONU pour la Coordination des Affaires Humanitaires
OEF	Operation Enduring Freedom
AAG	Autres agences gouvernementales (y compris la CIA)
FPG	Forces pro-gouvernementales (comprenant la FIAS, OEF, Forces Spéciales, AAG et FNSA)
ERP	Equipe de Restructuration Provinciale
ONU	Nations Unies
MANUA	Mission d'Assistance des Nations Unies en Afghanistan
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Introduction

La sécurité, pour la vaste majorité des Afghans, se détériore rapidement. En tant que représentants des 29 organisations non gouvernementales travaillant en Afghanistan, nous sommes très inquiets face à l'impact de l'escalade du conflit sur les populations civiles. Il est probable qu'un accroissement de la violence en 2011 provoque plus de victimes civiles, continue de nourrir les déplacements, bloque l'accès des services essentiels et réduise la capacité des organisations humanitaires à atteindre ceux qui ont le plus besoin d'assistance.

Ce rapport n'essaye pas de couvrir tous les aspects du conflit actuel. Il se concentre essentiellement sur ceux qui ont un impact négatif sur les populations civiles, en particulier dans le contexte de la transition vers une responsabilité afghane en matière de sécurité. Tandis que ce rapport s'intéresse essentiellement aux actions et à la stratégie de la Force Internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) et des Forces Nationales Afghanes de Sécurité (FNAS), il est important de rappeler que les Groupes Armés d'Opposition (GAO), qui, depuis 2001, n'ont jamais été aussi puissants et contrôlé un si grand territoire, sont aussi soumis à de claires obligations de protéger les populations civiles en vertu du Droit International Humanitaire (DIH) et, également, de l'Islam. Ainsi, ce rapport fera référence aux actions des GAO et leur adressera des recommandations adressées lorsque ce sera nécessaire.

Alors que les dirigeants mondiaux se réunissent au sommet de l'OTAN à Lisbonne, nous leur recommandons vivement, ainsi qu'à toutes les parties au conflit, de réduire les dommages causés aux populations civiles, les menaces et perturbations sur les services essentiels, ainsi que sur les activités humanitaires et de développement dans l'ensemble du territoire afghan. De plus, la FIAS devrait faire beaucoup plus afin d'assurer que les FNAS, en prenant de plus grandes responsabilités en matière de sécurité, respectent pleinement les droits humains et le droit de la guerre.

ONG Signataires

Action Aid

Afghana

Afgan Civil Society Forum (ACSF)

Afghan Development Association (ADA)

Afghan Independent Human Rights Commission (AIHRC)

Afghan Women's network (AWN)

Afghan Women's Skills Development Center (AWSDC)

Afghana

Afghanaid

Agency for Technical Cooperation and Development (ACTED)

Aide Médicale Afghanistan (AMI)

Christian Aid

Coordination of Afghanistan Relief (CoAR)

Coordination of Humanitarian Assistance (CHA)
Cooperation for Peace and Unity (CPAU)
Cordaid
Human Rights Research and Advocacy Consortium (HRRAC)
Danish Committee for Aid to Afghan Refugees (DACAAR)
Ibn Sina
Interchurch Organization for Development Cooperation (ICCO)
INTERSOS
Norwegian Refugee Council
Open Society Foundation
Oxfam
Peace Direct
Saba Media Organization (SMO)
Tearfund
War Child UK

Synthèse

Malgré une augmentation des effectifs des forces militaires internationales (FMI) de 90,000 à 140,000 hommes durant la dernière année, les GAO ont continué d'étendre leur présence au nord, au centre et à l'ouest du pays et contrôlent ou exercent dorénavant une influence importante sur plus de la moitié du pays. Les attaques effectuées par les groupes armés de l'opposition (GAO) ont augmenté de 59% entre juillet et septembre en comparaison avec la même période l'année dernière.ⁱ En 2009, l'augmentation avait été de 43% par rapport à 2008. Les représentants de l'Etat peuvent tout juste accéder à un tiers du pays et il existe des districts se trouvant hors du contrôle gouvernemental dans la plupart des 34 provinces afghanes.

2010 a été l'année la plus meurtrière pour les populations civiles afghanes depuis 2001. Selon l'unité des droits de l'homme de la MANUA, 1.271 morts de civils ont été enregistrées durant les six premiers mois de 2010 – une augmentation de 21% par rapport à la même période de l'année précédente. Environ 300.000 Afghans sont en situation de déplacés internes, dont à peu près un tiers du fait du conflit actuel. La protection sociale et l'accès aux services essentiels sont sévèrement érodés, et l'insécurité rampante a restreint la capacité des organisations humanitaires à atteindre ceux qui ont besoin de leur assistance.

Tandis que les GAO sont responsables de la majorité des victimes civiles en Afghanistan, les FMI ont pris d'importantes mesures pour réduire de telles pertes durant l'année précédente. Toutefois, des pratiques telles que les raids nocturnes et les fouilles, les frappes aériennes et les détentions arbitraires ont nourri la perception qu'ont les Afghans des forces pro-gouvernementales (FPG) comme violentes, au dessus des lois et se rendant coupables d'exactions.

Alors que le conflit continue de s'intensifier, les Afghans sont chaque fois un peu plus pris entre les FPG qui cherchent à conquérir leurs « cœurs et leurs esprits », et les forces insurgées qui, dans de nombreux secteurs, utilisent de plus en plus des tactiques violentes. En Afghanistan, l'expérience a démontré que lorsque l'une des parties au conflit fait de la conquête de la population son objectif, l'opposition en fera sûrement une cible en retour. La construction d'écoles dans des zones de haute insécurité les rend très souvent les cibles des forces insurgées ; des dispensaires sont bombardés, minés et occupés par les deux parties, y compris les FPG qui, paradoxalement, peuvent être engagées par ailleurs dans la construction de cliniques à proximité ; et au sud ainsi qu'à l'est, quiconque est associé au gouvernement ou aux FMI peut faire l'objet d'un assassinat. Trop souvent, les stratégies « de protection de la population » ne sont que des mots.

La stratégie militaire pro-gouvernementale fait face à d'importantes pressions pour afficher des résultats rapides comme l'attendent les membres politiques des contributeurs de troupes.

En dépit des discours sur la nécessité d'un investissement à long terme et d'un lent transfert des responsabilités en matière de sécurité au gouver-

nement afghan, on s'appuie de plus en plus sur une variété croissante et dangereuse de solutions rapides. Celles-ci comprennent les « forces de défense communautaires », une brusque montée de l'aide destinée à « conquérir les cœurs et les esprits », ainsi qu'une rapide croissance des Forces Nationales de Sécurité Afghanes (FNSA) qui risque de prioriser la taille plutôt que la capacité opérationnelle et à rendre des comptes – ce qui, dans son ensemble, pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les populations civiles.

L'objectif de l'OTAN est de recruter 171.600 troupes et 134.000 policiers d'ici octobre 2011 et de leur transférer les responsabilités en matière de sécurité et de police. Ceci signifiera davantage d'opérations menées conjointement par la FIAS et la FNSA, et plus de situations où la FNSA agira seule. Les autorités afghanes ont la responsabilité d'assurer la bonne conduite de leurs forces de sécurité, mais les pays membres de l'OTAN qui entraînent, conseillent, financent et arment ces forces sont également redevables, tant d'un point de vue moral qu'aux yeux des Afghans. Il est vital que des garde-fous soient mis en place pour garantir que les FNSA respectent les droits des populations civiles. Il y a de graves risques d'exactions à grande échelle, depuis le vol et l'extorsion, jusqu'à la torture et les tueries indiscriminées. La police et les soldats afghans sont peu formés et les systèmes de commandement sont faibles. Actuellement, il n'existe pas de mécanisme efficace pour enquêter et poursuivre d'éventuels abus causés par les FNSA ou enregistrer les plaintes émanant des communautés ; de plus, les victimes civiles dues exclusivement aux FNSA ne sont même pas prises en compte. Les forces communautaires de défense ou les milices locales supportées par les FMI répondront encore moins de leurs actes et pourraient même faire augmenter l'insécurité.

L'insurrection continue de croître, la violence s'étend et certains analystes craignent une nouvelle guerre civile. Toutefois, cette incapacité à protéger du conflit les populations civiles, maintenant et dans les mois à venir, n'est pas inévitable. Davantage peut et doit être fait afin de réduire les maux des populations civiles, en particulier au moment où la FIAS commence à remettre le contrôle de la sécurité au gouvernement afghan.

Recommandations

A la FIAS:

- Etablir un règlement soulignant les procédures afin de fournir une réparation aux civils victimes des opérations militaires. Travailler avec le gouvernement afghan afin d'enquêter de façon efficace et transparente sur les cas des victimes civiles.
- Les accusations concernant des actes criminels ainsi que des violations du droit international, passées et présentes, doivent aboutir à des enquêtes significatives, des poursuites et des procédures disciplinaires.
- Eviter, autant que cela est possible, les raids nocturnes, et utiliser plutôt des mesures régulières de maintien de l'ordre.
- Mettre fin à la mise en œuvre de la PLA et autres initiatives de défense communautaire et consacrer, plutôt, davantage de

moyens au développement d'une PNA responsable et professionnelle.

- Promouvoir activement, soutenir et suivre toutes les mesures que les autorités afghanes doivent prendre afin d'assurer la conduite légitime des FNSA, et s'assurer que le respect des droits fasse partie intégrante de la formation et des conseils fournis aux FNSA.
- S'assurer que tous les soldats sont sensibilisés et formés aux Directives Civilo-Militaires pour l'Afghanistan et y adhèrent tout au long de leur déploiement.

Aux FNSA:

- Accroître la capacité de rapporter et effectuer un suivi des incidents ayant provoqué des victimes civiles, des allégations de dommages à des civils ainsi que des violations des droits humains.
- Les allégations, passées et présentes, d'actes criminels et de violation du droit international par les FNSA doivent être sérieusement considérées et aboutir à des enquêtes efficaces ainsi qu'à des mesures disciplinaires.

Au Gouvernement afghan:

- Etablir une unité de suivi des victimes civiles, qui enquêterait, de façon régulière, sur les allégations de préjudices et publierait ses procédures et résultats d'enquêtes.
- Réformer le Code 99 afin de considérer la corruption et garantir une plus grande transparence et cohérence, y compris des mesures pour améliorer l'accès à des fonds par ceux qui ont été lésés par les GAO.
- De plus, une procédure claire devrait être établie afin de garantir que les FNSA adhèrent ou, tout au moins, se comportent conformément aux directives de compensation de la FIAS.
- Etablir un mécanisme indépendant de suivi pour les initiatives de défense communautaire. Effectuer un audit dont les résultats devront être publics afin d'établir l'impact et le statut des initiatives préalables de communautés de défense.

A la Communauté Internationale:

- L'ONU, au travers de l'OCHA, devrait immédiatement chercher à établir des relations avec la FNSA et les FMI à des niveaux appropriés afin de s'assurer qu'il existe des mécanismes pour enquêter et considérer des incidents de violation du DIH.
- L'ONU, au travers d'OCHA, devrait respecter son engagement à mettre en œuvre une formation complète et effective ainsi qu'un programme de sensibilisation, pour tous les acteurs pertinents, basés sur les Recommandations Civilo - Militaires afghanes, ainsi qu'un système de suivi du non respect de ces recommandations.
- Les nations qui coordonnent les différentes Equipes de Reconstruction Provinciale (ERP / PRT) devraient établir et mettre en œuvre un plan afin d'éliminer graduellement l'aide fournie via les ERP ainsi que les autres formes d'aide militarisées. Cette stratégie

de transition devrait prioriser et augmenter le financement ainsi que le soutien fournis aux organisations civiles nationales et internationales.

Aux GAO:

- Réduire les dommages causés aux populations civiles et à leurs biens lors de la conduite d'opérations et prioriser la protection des civils. Prendre toutes les mesures possibles afin de faire la différence entre les populations civiles et les combattants et éviter l'utilisation disproportionnée de la force.
- Chercher à limiter l'impact négatif des opérations militaires sur les organisations humanitaires, leurs personnel et opérations.
- S'assurer que les opérations ne mèneront pas à un déplacement forcé ou au refus du droit de liberté et de mouvement ainsi que d'autres droits des afghans déplacés.
- Améliorer les efforts afin d'enquêter, reconnaître et considérer les allégations de dommages sur les populations civiles causés par les opérations des AOG.

Protection des Populations Civiles

Le bilan humain du conflit augmente rapidement. Depuis 2007, les victimes civiles ont augmenté de 64% selon l'unité des droits de l'homme de la MANUA.ⁱⁱ Durant les six premiers mois de 2010, 3.268 victimes civiles ont été dénombrées - soit une augmentation de 31% par rapport à la même période l'année dernière.ⁱⁱⁱ Ceci comprend 1.271 morts de civils, soit une augmentation de 21%. La mortalité des femmes a augmenté de 6% par rapport à 2009 et de 55% chez les enfants.^{iv}

Les GAO continuent d'être responsables de la grande majorité des victimes et utilisent de plus en plus des tactiques violant les principes de distinction et de proportionnalité. Alors qu'un Code de Conduite de l'Emirat Islamique d'Afghanistan, récemment publié, stipule que « tous les efforts devraient être faits afin d'éviter les victimes civiles » et « les Talibans doivent traiter les populations civiles selon les normes et la morale Islamique », cela paraît avoir peu d'impact sur le terrain.^v Des engins explosifs improvisés (EEI) sont responsables de 29% de l'ensemble des décès parmi la population civile, y compris la vaste majorité des décès d'enfants liés au conflit. Dans certains cas, les GAO auraient, paraît-il, essayé d'avertir les communautés de la mise en place des EEI mais de telles mesures ont trop souvent prouvé qu'elles étaient insuffisantes pour prévenir les dommages.

Une autre source importante d'inquiétude provient des assassinats et exécutions de civils perpétrés par les GAO qui sont responsables de 14% de l'ensemble des morts civils. Les assassinats ont atteint la moyenne record de 18 par semaine en mai et juin 2010, représentant une « campagne systématique et soutenue prenant pour cible les chefs tribaux, les leaders des communautés et ceux travaillant pour le Gouvernement et les FMI, ou étant considérés comme leur soutien » selon l'ONU.^{vi} D'autres tactiques communes comprennent l'enlèvement, les postes de contrôle illégaux et les « lettres nocturnes » de menaces.^{vii}

Dans des provinces à haute insécurité où les FPG effectuent d'importantes opérations militaires, la situation pour les Afghans est particulièrement désespérée. Les victimes de guerre à l'Hôpital Mirwais de Kandahar City ont doublé par rapport à 2009.^{viii} Mais le conflit s'étend également rapidement à des secteurs qui étaient auparavant sûrs, comme les provinces de Takhar et Badakhshan situées au Nord. Le taux d'incidents violents a doublé dans quatre des douze provinces du nord et la mortalité au sein de la population civile nordique a augmenté de 136% en 2009.^{ix}

Le conflit a sévèrement perturbé l'accès aux services de santé, d'éducation et sociaux. Les attaques à l'encontre des écoles, y compris les incendies ou la fermeture forcée pour des raisons militaires ainsi que les menaces dirigées contre les étudiants et le personnel, ont augmenté. L'accès aux services de santé est également en diminution : Le taux de mortalité en couches dans la province de Helmand est le triple de la moyenne nationale et 53% des dispensaires dans le sud du pays sont fermés^x

La violence a également causé le déplacement significatif de nombreux civils, en particulier dans le sud et sud-est du pays. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) rapporte qu'il existe actuellement 319.000 personnes déplacées internes (PDI) en Afghanistan, y compris 121.000 PDI du fait du conflit entre juin 2009 et septembre 2010.^{xi} Toutefois, il est difficile de calculer le nombre total des PDI et nombreuses sont celles qui ne sont pas recensées, en particulier dans les zones hautement dangereuses où ne sont pas les organisations humanitaires ou dans les zones urbaines où elles sont probablement accueillies par des membres de leurs familles. De nombreuses PDI n'ont aucun accès aux services essentiels ainsi qu'à des moyens de subsistance. Les femmes PDI, en particulier celles qui sont chefs de familles, sont particulièrement vulnérables du fait de leur exclusion sociale et de leur manque d'accès à la protection sociale en Afghanistan.

Du fait d'une constante insécurité et de la peur de la violence, environ 3.700 familles sont toujours déplacées loin de leurs communautés d'origine dans la province de Helmand depuis la fin officielle de l'Opération Moshtarak en fin février 2010.^{xii} A cause des problèmes de sécurité et, notamment, de la présence de mines, ceux qui sont revenus chez eux font face à un accès limité aux services basiques et sont contraints à des mouvements restreints. L'Opération Hamkari dans la province de Kandahar continue de provoquer le déplacement d'un nombre croissant d'Afghans, provenant surtout des districts de Kandahar City et ses environs.

La tactique consistant à placer des troupes près des villages met souvent les Afghans en danger et leur présence est rarement considérée comme une source de protection mais, plutôt, la cause d'une plus grande insécurité. Dans le cas de Kandahar, la violence s'est accrue et les exécutions et assassinats de civils par les GAO ont augmenté depuis l'annonce des opérations des FPG dans la province. Comme le maire de Kandahar City l'a récemment admis, « Tout le monde est une cible ».^{xiii}

La situation est exacerbée du fait que les organisations humanitaires ont également dû faire face à une augmentation des attaques et des menaces émanant des GAO qui a diminué leur capacité à atteindre des communautés ayant besoin d'assistance. La mort d'individus travaillant au sein d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) a augmenté de 47% en 2009 et les enlèvements de 60%, concentré particulièrement dans le nord du pays.^{xiv} Malgré l'augmentation de la violence, il existe des signes positifs, bien que contradictoires. L'ensemble des attaques envers les ONG a diminué durant les derniers mois, la plupart des travailleurs des ONG enlevés sont ensuite relâchés en vie et, dans certaines zones du pays, les GAO semblent être plus enclins à laisser les ONG effectuer leur travail.

Mais tandis que les victimes civiles, en général, continuent d'augmenter, la proportion attribuée aux FPG a remarquablement diminué durant les deux dernières années. Les FPG sont, à présent, responsables de 12% des victimes civiles en Afghanistan, c'est à dire une diminution de 39% par rapport à 2008. Les efforts fournis par les FMI pour réduire les victimes civiles ont sérieusement commencé en 2008, mais une grande partie de

cette réduction est due à la baisse du nombre des raids aériens depuis la publication d'une nouvelle directive tactique restreignant leur utilisation en juillet 2009. Toutefois, cette performance pourrait être remise en cause face à la dramatique augmentation des raids aériens durant les derniers mois. Les forces américaines ont largué 2.100 bombes ou missiles de juin à septembre 2010 – une augmentation de presque 50% par rapport à la même période l'année dernière – et les chiffres de la FIAS montrent que les morts civils causés par les FPG ont augmenté de 11% par rapport à Octobre 2009.^{xv}

Les tactiques utilisées par les FPG continuent de semer la peur, la méfiance et la colère, en particulier en ce qui concerne l'impunité de leurs actions. Tel que l'explique une enquête récente portant sur les perceptions des Afghans par l'Open Society Foundation, « des années de victimes civiles, de détention arbitraire et de mauvaise conduite par les forces internationales, ajouté au fait que le comportement des forces internationales est jugé par rapport à des standards plus élevés que ceux appliqués aux insurgés, ont contribué à ce que les Afghans aient une perception des forces internationales qui est plus sévère que celle qui pourrait être attendue compte tenu de la pratique des groupes d'insurgés qui est pire. »^{xvi}

Tandis que les raids nocturnes ne causent pas nécessairement le plus grand nombre de victimes, ils suscitent, au sein du public, une grande colère et peur de l'ensemble des tactiques des FPG. Ils ont souvent provoqué les blessures ou la mort de personnes dans la confusion et les échanges de tirs.

La FIAS a publié, en janvier 2009, une directive tactique qui resserre les restrictions concernant les raids nocturnes. Toutefois, les raids nocturnes continuent d'être marqués par les abus tels que la force excessive, le vol ou les dommages sur les biens. Il n'est pas sûr que ces directives aient fait diminuer le nombre des raids nocturnes mais l'information disponible permet de penser qu'ils sont encore importants : d'après des rapports des médias, les forces spéciales américaines ont effectué 1.000 raids, la majorité durant la nuit, rien qu'en 2009.^{xvii} Il ne suffit pas de dire que les forces afghanes devraient mener les raids, comme le dicte la politique actuelle. Tandis que les enquêtes ont montré que les populations civiles préfèrent des opérations menées par les forces afghanes, ceci ne garantit pas qu'elles seront moins abusives si l'on considère les mécanismes de contrôle limités des FNSA.^{xviii}

Recommandations

- Toutes les parties au conflit devraient faire un plus grand effort afin de diminuer les souffrances des populations civiles ainsi que les dommages sur leurs biens durant la conduite de toutes les opérations et devraient prioriser la protection de ces populations civiles, en particulier des groupes vulnérables comme le sont les femmes et les enfants.^{xix} Elles devraient, en particulier, prendre toutes les mesures possibles afin de faire la distinction entre les populations civiles et les combattants, lors de toutes les attaques, et éviter l'utilisation disproportionnée de la force.

- Autant que possible, les raids nocturnes devraient être évités et des mesures régulières de maintien de l'ordre devraient plutôt être employées. Si les raids nocturnes doivent être utilisés, davantage doit être fait afin de s'assurer que les populations civiles n'en souffrent pas. Négocier avec les chefs de villages la détention des suspects ou avertir, auparavant, par hauts parleurs les villageois pourrait aider à réduire le risque de possibles confrontations violentes et de victimes civiles.
- Les renseignements militaires devraient faire l'objet de vérifications et d'un suivi plus rigoureux afin d'éviter la confiance en des informations mauvaises ou délibérément fausses.
- Les commandants des FMI devraient adopter des mesures afin d'assurer que, durant la conduite d'opérations, les soldats démontrent qu'ils sont sensibilisés à et respectent la culture, religion et les coutumes afghanes.
- Toutes les parties au conflit devraient également chercher à s'assurer que leurs activités n'affectent pas de façon négative l'accès des organisations humanitaires, ne mènent pas au déplacement forcé ou ne nient pas le droit de liberté de mouvement et le droit des Afghans déplacés à retourner chez eux de façon digne, volontaire et graduelle.

Responsabilité et Réparation

Lors de nombreux incidents impliquant la mort, des blessures ou des dommages causés par les FPG, il existe un manque de transparence et de responsabilité civile pour les dommages encourus. La majorité des Afghans qui ont été affectés, qui ont perdu des êtres chers ou dont les propriétés ont été endommagées ou détruites ne reçoivent jamais aucune justification, autorisation légale ou information concernant l'unité militaire responsable. A leurs yeux, la perpétration d'abus continue de se produire en toute impunité.

La FIAS a établi une cellule de suivi des victimes civiles en 2008 afin de répondre à ce problème, mais elle n'a pas enregistré les victimes civiles ou assuré que les troupes de la FIAS soient considérées comme responsables des dommages causés. Ceci est dû en partie au fait qu'elle ne dispose pratiquement pas de capacité d'enquête. La cellule de suivi est basée au siège de la FIAS à Kaboul et s'appuie sur des forces investies sur le terrain pour rapporter, selon leurs propres initiatives, les incidents. Bien que le Commandant de la FIAS ait placé les Forces Spéciales sous son commandement en mars 2010, l'information concernant de possibles dommages causés par les opérations des Forces Spéciales reste extrêmement limitée. L'information concernant de possibles dommages causés par les activités des prétendues autres Agences Gouvernementales (AAG), comme l'Agence Centrale de Renseignements (CIA), est encore plus difficile à obtenir, mais de récentes fuites concernant des documents militaires ainsi que des rapports des médias suggèrent que cela est significatif.^{xx} Ainsi, le nombre de victimes civiles enregistrées par la FIAS correspond tout juste à une fraction de celles enregistrées par la Commission

Afghane Indépendante des Droits Humains et la MANUA Droits Humains.

Le président Karzai a, de nombreuses fois, fait appel aux forces internationales afin qu'elles réduisent les victimes civiles et fassent plus pour protéger les Afghans du conflit. Mais « la prise en compte des abus commis par les FNSA est plutôt rare » selon les Nations Unies.^{xxi} Des enquêtes gouvernementales sont effectuées au coup par coup et les résultats ne sont pas rendus publics, par conséquent, il n'est pas clair si et quand de tels résultats font l'objet d'un suivi. Il n'existe aucun organe gouvernemental permanent afghan ayant pour mission d'enquêter sur les allégations de préjudices causés par les FNSA. Ainsi, il n'existe pas de statistiques relatives au nombre de civils qui pourraient avoir été lésés par des opérations impliquant exclusivement des FNSA.^{xxii}

Alors qu'accepter la responsabilité des dommages effectués et fournir une réparation appropriée est important, il peut exister des cas où ceci n'est tout simplement pas suffisant. Des enquêtes doivent être menées sur l'ensemble des allégations de préjudices, mais les crimes doivent être poursuivis et les coupables punis. Des enquêtes complètes et transparentes sont essentielles mais, trop souvent, les mesures disciplinaires ne sont pas équivalentes au dommage causé.^{xxiii} Dans des cas où les enquêtes décident que des actions disciplinaires devraient être prises, les résultats doivent être rendus publics auprès des communautés affectées.

L'année dernière, la FIAS a indiqué avoir pris des mesures significatives afin d'améliorer les compensations répondant aux souffrances causées durant les opérations militaires mais elles sont encore insuffisantes. En juin 2010, l'OTAN a publié une note d'orientation sur sa politique d'octroi de dédommagements à ceux ayant été lésés par des opérations militaires. Toutefois, ces recommandations n'ont aucune force d'obligation et la manière dont elles ont été communiquées aux pays contributeurs de troupes _ et a fortiori mises en œuvre _ n'est pas vraiment claire. Pour certains pays, la vérification et les procédures d'acceptation des réclamations sont encore complexes et longues et la nationalité des troupes concernées continue d'avoir des répercussions significatives sur les possibilités du plaignant à obtenir dédommagement et, si cela est le cas, sur le montant attribué.

Tandis que la directive de la FIAS de janvier 2009 met en place des procédures afin d'améliorer la responsabilité concernant les raids nocturnes., L'observation des faits suggère que cette directive n'est pas totalement appliquée sur le terrain. Les forces menant les raids nocturnes devraient fournir des formulaires de contact aux familles affectées afin qu'elles puissent faire valoir le statut des personnes détenues ou porter plainte pour les dommages sur leurs propriétés. Toutefois, les civils sont souvent incapables de suivre convenablement du fait que, parfois, l'information portant sur le contact n'est pas correcte, est illisible ou les victimes ne se sentent tout simplement pas en sécurité pour prendre contact avec les FPG du fait de la peur de représailles. Comme l'expliquait un agriculteur de Kandahar, « Lorsque les Talibans savent que vous vous êtes rendus au district (pour recueillir un dédommagement), ou à la ville, ils viennent chez vous et vous disent, « qu'est ce que c'est ça ? » Ensuite ils prennent

l'argent et vous battent ». ^{xxiv} Face à de telles situations, la façon de fournir des dédommagements doit avant tout garantir qu'ils ne vont pas causer plus de mal.

Le gouvernement afghan conserve un fond de dédommagement séparé et contrôlé par le cabinet du Président, auquel il est souvent fait référence comme le fond Code 99. Le Code 99 distribue 100.000 afghanis (approximativement 2.200 \$US) aux familles de ceux qui ont été tués et 50.000 afghanis (approximativement 1.100 \$US) à ceux qui ont été blessés, sans tenir compte de la responsabilité des FPG ou des GAO. Toutefois, la distribution de ces fonds n'est pas nécessairement liée aux résultats des enquêtes et il existe des allégations de corruption et d'injustice.^{xxv}

Les GAO sont maintenant responsables des deux tiers de l'ensemble des victimes civiles. Il n'existe que peu ou pas de responsabilité pour les insurgés qui causent un dommage aux populations civiles et, rarement, si cela est le cas, cherchent-ils à fournir réparation aux individus ou aux familles affectés. Faisant écho à une proposition faite il y a quatre ans, l'EIA a effectué une déclaration en août 2010 proposant la formation d'une autorité conjointe pour l'enquête des dommages comprenant l'EIA, l'ONU, la FIAS et les membres de l'Organisation de la Conférence Islamique – mais excluant le gouvernement et, de façon ostentatoire, les autres factions anti-gouvernementales.^{xxvi}

Recommandations

- Le gouvernement afghan doit améliorer sa capacité à enquêter sur les incidents ayant frappé les populations civiles ainsi que sur les violations des droits humains au travers de la mise en place d'une unité de suivi des victimes civiles. Le gouvernement afghan doit régulièrement mener des enquêtes sur les incidents concernant les victimes civiles et rendre public les procédures ainsi que les résultats de ses enquêtes.
- La FIAS devrait également établir une autorité parallèle d'enquête ou renforcer substantiellement la cellule d'enquête de victimes civiles existante afin d'améliorer sa capacité et son travail avec le gouvernement afghan en vue d'enquêter sur les victimes civiles de façon effective et transparente.
- Les allégations d'actes criminels ainsi que des violations du droit international, passées et présentes, par les FMI et les FNISA doivent être prises au sérieux lors d'enquêtes significatives, des poursuites et des procédures disciplinaires. Les résultats devraient être communiqués directement aux personnes ou aux communautés affectées.
- Le Commandement de la FIAS devrait immédiatement publier une directive décrivant les procédures d'indemnisation et de réparation à ceux qui ont été lésés au cours des opérations militaires. Il devrait assurer que les représentants des pays fournissant des troupes soient facilement accessibles, que tous les incidents soient rapportés à la cellule d'enquête des victimes civiles, que les communautés soient informées sur le processus des ré-

clamations et que toutes les réclamations ainsi que les paiements ou toute autre assistance fournie soient enregistrées.

- Le Code 99 devrait être réformé afin de traiter la corruption et garantir la transparence et la cohérence, y compris les mesures pour améliorer l'accès au fond à ceux qui ont été lésés par les GAO. De plus, une procédure claire devrait être établie de façon à garantir que les FNSA adhèrent ou se comportent conformément aux directives de dédommagement des FMI existantes ainsi que les mécanismes de paiement.
- Les mentors et conseillers internationaux pour les FNSA et les FMI menant des opérations conjointes avec les FNSA, devraient élargir et renforcer les efforts afin d'empêcher les abus commis par les FNSA contre les populations civiles.
- Les GAO devraient redoubler d'efforts pour enquêter, reconnaître et considérer des allégations de dommage aux populations civiles causés par leurs opérations.

Initiatives de « Défense Communautaire »

De nombreuses initiatives de défense communautaires ont été prises en Afghanistan, mais elles ont toutes trop souvent échoué à améliorer la sécurité. En 2006, la Police Nationale Auxiliaire afghane (PNAA) fut créée sous les auspices du Ministère de l'Intérieur (Mdi) et avec le soutien de la FIAS, afin de fournir une police communautaire. Dans la pratique, la PNAA a souvent absorbé des milices existantes sans exercer de contrôle sur les nouvelles recrues de la PNAA. La PNAA s'est finalement montrée incapable d'exercer sa fonction de police communautaire et d'autre part hautement prédisposée à l'infiltration par les GAO. Le programme s'est achevé au printemps 2008 ; il n'existe aucune information déterminant si les membres de la PNAA ont été ou non transférés avec succès au sein des forces régulières de police ou si les armes, les uniformes et les équipements fournis aux 11.271 hommes engagés dans la PNAA ont été rendus.^{xxvii}

A la fin de 2008, le Mdi, avec le soutien des forces armées américaines, a lancé le Programme de Protection Publique Afghan (P3A). Le P3A a également reçu l'appui de la Direction Indépendante du Gouvernement Local (DIGL), qui essaya de rattacher le programme aux conseils locaux créés par le DIGL, soutenu par le Programme Afghan d'Assistance Sociale (PAAS). Le P3A a été mené dans quatre districts de la province de Wardak au début de 2009, malgré les objections de certains leaders des communautés.^{xxviii} Le contrôle des recrues était limité ou tout au moins inexistant et de nombreux Wardakis ont exprimé leur mécontentement lorsque Ghulam Mohamed Hotak, un ancien chef Taliban emprisonné par les forces américaines à Bagram jusqu'en 2006, fut nommé commandant du P3A. La milice de Hotak formée de plusieurs centaines d'hommes fut alors absorbée par le P3A. Tandis que le P3A continue d'exister à Wardak, de grandes parties de la province sont encore sous le

contrôle ou l'influence des insurgés et, le programme ne fut finalement jamais étendu à d'autres provinces.

D'autres initiatives de défense communautaire ont suivi, y compris la Force Afghane de Protection Publique (FAPP), l'Initiative de Défense Communautaire (IDC) et l'Initiative de Défense Locale (IDL). Toutefois, elles n'ont pas eu le même succès que la dernière en date, à savoir la Police Local Afghane (PLA). Celle-ci jouit tout d'abord du soutien des Forces Spéciales américaines, sous les auspices du MdI et de la participation du DIGL. Ainsi, chaque unité de la PLA est placée sous le commandement du chef de district de la Police Nationale Afghane (PNA). Chaque membre de la PLA recevra une formation d'environ trois semaines et un salaire du MdI. Il est entendu qu'il leur sera fourni un armement, bien que les modalités de cet armement ne soient pas claires.

Des initiatives de ce genre finissent souvent en abus contre les populations civiles. Le professionnalisme et la discipline des forces sont hautement questionnables, du fait de la limitation de la formation et du contrôle. Sans une chaîne de commandement solide, il existe un danger que ces forces abusent de leurs pouvoirs. Du fait de la fréquence des abus contre les populations civiles de la part de la Police Nationale Afghane (PNA), il est difficile de croire que ces groupes seraient à l'abri de tels actes.^{xxix} Il est difficile de savoir s'il existe un plan pour suivre indépendamment l'impact de ces PLA ou d'autres forces irrégulières. De telles mesures sont essentielles afin de prévenir des dommages potentiels – en particulier au vu de la Loi américaine Leahy de 1997 interdisant aux militaires américains de fournir une assistance aux forces étrangères soupçonnées d'avoir commis, encouragé ou toléré des atrocités.

La PLA, que le Général Petraeus a récemment décrite comme « une surveillance communautaire avec des AK-47 », vise 68 districts dans au moins huit provinces soit à peu près 17% de la totalité des districts en Afghanistan.^{xxx} Ceci représente une augmentation massive par rapport aux 17 districts visés planifiés en août 2010. La force, à l'origine, était limitée à 10.000 hommes mais cette limite aurait depuis été éliminée, faisant place à une crainte croissante que la PLA grandisse sans un suivi approprié ou des mécanismes de responsabilité. Selon les mots d'un diplomate inquiet, « le train a déraillé ». ^{xxxi}

Une autre raison d'inquiétude est la composition ethnique ou tribale de ces groupes et le danger que cela puisse, à long terme, miner la stabilité locale. De nombreuses structures traditionnelles en Afghanistan ont été mises à mal, transformées ou détruites par des décennies de conflits et de soulèvements sociaux. Les dynamiques du pouvoir sont complexes, avec souvent une superposition des conflits locaux et des rivalités. Les FMI chargées de sélectionner ces groupes ne comprennent que très peu les tensions locales ou dynamiques communautaires dans les secteurs ciblés. Ceci a été mis en évidence lorsque les forces américaines, sous les auspices de l'IDL, ont fourni une aide s'élevant à un million de dollars à la tribu Shinwari dans la province de Nangarhar contre un engagement de combattre les Talibans. Mais, un conflit concernant la terre s'est déclenché entre deux tribus mineures Shinwari, provoquant la mort de 13 per-

sonnes.^{xxxii} Le soutien de l'IDL aux Shimwari aurait ensuite été abandonné.

Du fait du risque élevé d'infiltration, de récupération ou de subversion par les miliciens, les seigneurs de la guerre ou les groupes criminels, de tels programmes pourraient aussi mener à une augmentation de la violence et de la criminalité. Ils risquent également de renverser le long et onéreux (150 millions de \$) Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR) et le Démantèlement des Groupes Armés Illégaux (DGAI) et pourrait nourrir le réarmement ainsi que la prolifération d'armes. Dans ce sens, ces programmes, plutôt que compléter, vont en fait à l'encontre des efforts destinés à construire une force de sécurité étatique qui soit fiable et efficace.

De plus, des observations de terrain indiquent que de nombreux Afghans sont opposés à de telles initiatives. D'après une enquête menée par le Open Society Foundation, de nombreux Afghans interrogés pensent que le soutien apporté aux forces de défense communautaire pourrait mener à une grande instabilité et, potentiellement, à une guerre civile. Comme l'a déclaré un chef communautaire, « Par le passé, les Russes avaient décidé d'armer les milices. Mais maintenant, 30 ans plus tard nous ne parvenons toujours pas à récupérer les armes qui nourrissent encore les combats. Si aujourd'hui vous faites cela de nouveau avec les *arbakai* (forces de défense communautaire traditionnelles), le temps nécessaire afin de mettre un terme aux combats sera encore plus long ».^{xxxiii}

Mais il ne faut pas oublier que les forces de défense communautaire ne sont pas les seules forces irrégulières jouissant du soutien des États Unis ou autres forces internationales. Un exemple bien connu est celui de la Force de Frappe de Kandahar qui aurait été armée et soutenue par la CIA et/ou les Forces Spéciales américaines. Quatre prétendus membres ont été condamnés à mort et 37 à de lourdes peines de prison pour le meurtre du chef de la police provinciale et du chef provincial du Département d'Enquêtes Criminelles. Toutefois, la demande émanant du bureau du Procureur d'arrêter un officiel américain chargé de fournir de l'aide à ce groupe n'a pas abouti.

Recommandations

- Mettre fin à la mise en œuvre de la PLA ainsi que les autres initiatives de défense communautaire. En revanche, consacrer des moyens politiques, financiers et techniques plus importants au développement d'une ANP qui soit professionnelle, compétente, responsable et autonome.
- Si la PLA ou des initiatives similaires doivent prospérer, elles devraient faire l'objet d'un contrôle rigoureux et de mécanismes de responsabilité. Ceci comprend un mécanisme de plaintes accessible aux populations civiles afin de garantir que les accusations d'abus sont prises en compte et suivies.
- La FIAS, conjointement avec le gouvernement afghan, devrait établir une évaluation indépendante ou un mécanisme de suivi. De plus, un audit devrait être effectué de façon à établir l'impact

et le statut d'initiatives antérieures et appliqué aux initiatives actuelles. Leurs résultats devraient être rendus publics.

- Des mesures nouvelles et rigoureuses sont nécessaires de façon à garantir que toutes les unités de Forces Spéciales et les AAG, ainsi que toutes les milices irrégulières jouissant de leur soutien, opèrent en accord avec le droit international et afghan et soient soumises à des chaînes de commandement claires et cohérentes.

Relations entre Civils et Militaires

Les organisations humanitaires font confiance à l'acceptation locale afin de garantir leur sécurité, ce qui implique que la perception de leur identité comprise comme impartiale et indépendante de toutes les parties au conflit, est essentielle. Toutefois, il existe encore un besoin d'établir des mécanismes de dialogue avec les parties au conflit et des outils pour résoudre les tensions ou inquiétudes qui pourraient en découler. Ainsi, des recommandations internationales concernant la coordination civile et militaire ont été développées de façon à protéger le statut des organisations humanitaires et, en 2008, des Lignes Directrices pour les Relations entre Acteurs Civils et Militaires en Afghanistan ont été ratifiées par le Commandement de la FIAS, l'Autorité de Coordination des Agences pour l'Aide Afghane (ACBAR) et l'ONU.

Ces Lignes Directrices stipulent que : « Maintenir une distinction claire entre le rôle et la fonction des acteurs humanitaires et ceux des militaires représente un facteur déterminant pour la création d'un environnement efficace dans lequel les organisations humanitaires peuvent assumer leurs responsabilités de façon effective et sûre. »

Malheureusement, cette distinction a été fortement brouillée au point d'être imperceptible pour de nombreux Afghans, y compris les GAO. Ceci est dû à une série de facteurs, y compris le comportement de certaines ONG qui utilisent des sociétés de sécurité armées ou travaillent directement avec les FPG. Toutefois, cela est également attribuable à la conduite des FPG. Un facteur important a été la participation des FMI dans des activités humanitaires pour « gagner les cœurs et les esprits ». Les Lignes Directrices Civiles et Militaires stipulent qu'uniquement « lors de circonstances exceptionnelles et en dernier ressort, les ressources militaires pourront être déployées dans le but de fournir une assistance humanitaire ». Dans de telles circonstances, l'assistance doit être fournie en accord avec les principes d'impartialité et neutralité et la participation des forces militaires peut seulement être justifiée lorsqu'un réel besoin existe, comme cela est défini par les acteurs civils, et qu'il n'existe pas d'alternative civile.

Pourtant, l'utilisation de soldats et de sociétés militaires privées lourdement protégées pour mettre en œuvre des ERP et autres projets de reconstruction et de développement, en particulier ceux qui servent des objectifs contre les insurgés, a brouiller la distinction entre les organisa-

tions humanitaires et les militaires. De telles pratiques, formant la colonne vertébrale des opérations contre les insurgés en Afghanistan, sont paradoxalement en contradiction directe avec la Note 3 de la Politique des ERP, qui stipule que l'assistance humanitaire « ne peut pas être utilisée pour un bénéfice politique, la construction d'une relation ou pour « conquérir les cœurs et les esprits ». ^{xxxiv}

Aggravant ce problème, les Recommandations Civiles et Militaires pour l'Afghanistan n'ont pas été largement diffusées et certaines troupes ne connaissent même pas leur existence. Le Bureau de l'ONU pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) a pris du retard dans la formation relative à ces recommandations, ainsi que dans le suivi des violations, en dépit de ses responsabilités en la matière. De plus, comme le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux FNSA approche et que les recommandations ne leur sont pas appliquées, il serait important d'établir des méthodes de dialogue avec les autorités afghanes à un niveau approprié afin de résoudre les problèmes qui pourraient surgir ou traiter tant les exactions que les conflits.

Rien ne peut justifier les attaques de miliciens contre des civils ou des organisations civiles qui, selon le droit international, sont interdites. Mais le fait de brouiller la distinction entre militaires et civils a rendu ces attaques plus probables. Si des efforts urgents ne sont pas réalisés pour rétablir la distinction entre civils et militaires en Afghanistan, la portée opérationnelle des organisations humanitaires et de développement pourrait être encore plus réduite. Cela pourrait engendrer de graves conséquences pour la population civile afghane – en particulier lorsque les forces internationales commenceront à se retirer.

Recommandations

- Tous les pays contributeurs de troupes, en collaboration avec la FIAS et l'ONU, devraient garantir que l'ensemble des soldats sont familiarisés et formés aux Lignes Directrices Civiles et Militaires pour l'Afghanistan avant d'être déployés, et s'assurer qu'ils y adhèrent durant leur déploiement.
- Le plus tôt possible, l'ONU au travers d'OCHA, devrait tenir ses engagements à mettre en œuvre à l'adresse de tous les acteurs une formation complète et effective ainsi qu'un programme de sensibilisation aux Lignes Directrices.
- Le système de suivi des manquements aux Lignes Directrices mises en place par l'OCHA devrait être plus développé. Ainsi, un mécanisme de rapport, qui serait indépendant et effectif et qui garantirait des actions de réparation, devrait être établi.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de repli pour les ERP, telle que décrite ci-après, représente également une étape essentielle afin de préserver la distinction civile et militaire.
- L'ONU, au travers de l'OCHA, devrait immédiatement chercher à établir des relations avec les FNSA à des niveaux appropriés afin d'assurer qu'il existe des mécanismes en place pour traiter les incidents de violations du DIH.

Equipes de Reconstruction Provinciale

Les ONG ont depuis longtemps exprimé leurs inquiétudes du fait que les projets des ERT sont souvent exécutés de manière médiocre, inappropriée et ne sont pas suffisamment ouverts à la collaboration communautaire pour être durables. Peu d'éléments indiquent que cette approche génère une stabilité et, dans de nombreux cas où les projets des ERT ont été mis en œuvre dans des zones insécurisées afin de conquérir « les cœurs et des esprits », ils mettent en danger les individus et les communautés. Une étude menée par CARE, la Banque Mondiale et le Ministère Afghane de l'Éducation en 2009 a conclu que nombreux membres des communautés pensent que les écoles construites par les ERT dans des zones insécurisées sont plus sujettes à un risque d'attaques des GAO que d'autres écoles.^{xxxv}

La plupart des Afghans vivent dans des conditions extrêmement difficiles et sont prêts à accepter tout le soutien qu'ils peuvent obtenir. Toutefois, les ERT et autres structures militaires fournissant de l'aide doivent s'assurer que leurs actions ne mettent pas les populations civiles en danger. Pourtant, en dépit des évidences croissantes, les ERT des principales nations ont entrepris très peu de choses pour répondre à ces préoccupations.

Dans l'ensemble, la qualité et le type de travail, impact et durabilité des ERP varient de façon importante selon les nations chefs de file. Il n'y a eu que peu ou pas de succès dans la coordination du travail qu'elles effectuent dans l'ensemble et la majorité des ERP ne fournissent encore aucun rapport concernant leurs activités au gouvernement afghan, que ce soit sur le plan national ou provincial. Les dépenses effectuées par les ERT peuvent être chiffrées en centaines de millions de dollars dans des provinces telles que Kandahar et Helmand. Mais dans la province de Bamian, qui est relativement sûre, les dépenses des ERT, comprennent, selon les estimations, plus de la moitié du budget de développement pour l'ensemble de la province.^{xxxvi}

Il est peut être trop tard pour effectuer une coordination efficace du travail de plusieurs ERT, mais il n'est pas trop tard pour planifier une diminution responsable de leurs activités d'assistance. Tandis que de nombreuses nations chefs de file d'ERT vont vraisemblablement commencer à retirer leurs troupes dans un futur proche, une stratégie de transition doit, dès maintenant, être développée afin de réduire les potentiels effets adverses.

Le discours de la FIAS concernant la transition des ERT est devenu « civiliser, nationaliser, afghaniser ». Toutefois, sa signification n'est pas claire et on ne sait pas si chacune des nations chefs de file sur les ERT approuve cette approche imprécise. Il y a eu récemment des pourparlers concernant « la remise » des ERT à l'ONU ou « l'évolution » des ERT en unités

civiles sous le contrôle du gouvernement afghan, ce qui laisse plutôt perplexe si l'on considère que les ERT n'ont qu'un mandat intérimaire de sécurité et n'ont jamais été considérées comme des institutions permanentes.

Le financement de l'aide, non les ERT, doit être démilitarisé. Les ERT ont, et continueront sûrement d'avoir, une forte association avec le militarisme, le combat contre les insurgés et le terrorisme, dans l'esprit des Afghans. Ceci réduit sérieusement leur capacité à fournir une assistance efficace et de soutenir des activités de développement rural auxquelles les communautés participent. Selon leur statut intérimaire, les ERT devraient graduellement disparaître tandis que des formes civiles d'assistance devraient augmenter de façon adéquate.

Recommandations

- Etablir et mettre en œuvre un plan afin de supprimer graduellement les ERT mises en place et d'autres formes d'aide militarisée, permettant ainsi aux institutions militaires de se recentrer sur la sécurité et la réforme du secteur de la sécurité.
- Les donateurs devraient chercher à augmenter la capacité et les fonds des organisations civiles nationales et internationales, plutôt que ceux des ERT ou autre structures militairement dominées.
- De façon complémentaire, les donateurs et les ONG internationales doivent également faire davantage pour accroître les capacités des organisations locales pour dessiner et mettre en œuvre, au fil du temps, des projets de développement.

Conclusion

Durant la période suivant l'intervention internationale en Afghanistan en 2001, les objectifs de renforcement de l'Etat ont été écartés pour des raisons d'attention politique et de ressources internationales. L'incapacité qui a suivi à développer un Etat afghan et de forces sécurité fonctionnels et efficaces, en particulier dans les zones rurales, a sans aucun doute contribué à la détérioration des conditions de sécurité, la progression de la corruption et le manque de confiance dans le gouvernement et les FPG.

Il existe à présent un accord croissant parmi les décideurs et les politiciens indiquant que les solutions militaires n'apporteront pas la paix et la stabilité à l'Afghanistan. Bien que la sécurité continue à se détériorer, le discours est devenu un discours de « transition ». Ce que cela signifie exactement n'est toutefois pas clair alors que le transfert des responsabilités de sécurité aux forces afghanes est confronté à d'importants obstacles.

De sérieux efforts internationaux pour créer des forces afghanes ont débuté des années après l'intervention internationale, en 2007, et des efforts pour élargir les FNSA continuent de prioriser la quantité sur la qualité. La majorité des FNSA, en particulier la PNA, sont encore mal équipées et, en général, considérées comme inefficaces, corrompues ou abusives. Le but, à présent, est de générer 171.600 troupes et 134.000 policiers d'ici

octobre 2011, toutefois, la PNA souffre d'un taux de défection de 16% et l'ANA de 23%³⁸. Pour la PNA, ceci signifie, que pour une augmentation voulue de 14.000 membres afin d'atteindre la taille envisagée, il sera nécessaire de recruter 50.000 policiers ; pour l'ANA, le fait d'augmenter son effectif de 36.000 soldats impose d'en recruter 83.000³⁹. Malgré une récente amélioration en matière de formation et de solde, seulement 14% peut lire ou écrire à un niveau élémentaire.⁴⁰ Du fait de la faiblesse de la logistique, de la formation et du leadership, il existe de sérieuses questions concernant la capacité des FNSA à conduire des opérations de manière indépendante. La majorité des FNSA, en particulier la PNA, est mal équipée et considérée par les populations civiles comme inefficace, corrompue ou abusive. La FIAS a une obligation morale et légale de garantir que ses efforts pour accroître la FNSA priorisent la responsabilité et la transparence.

Des objectifs irréalistes ont conduit à privilégier des solutions rapides plutôt qu'à à long terme. Ceci inclut toute une série d'initiatives de défense communautaire, qui, comme cela a été décrit ci-dessus, ne sont pas durables, sont mal conçues et pourraient, éventuellement, générer un plus grand conflit, tandis que l'augmentation de l'aide militarisée se concentre sur la « conquête des cœurs et des esprits », plutôt que sur la réduction de la pauvreté et les efforts de reconstruction sur le long terme. Finalement, les acteurs militaires devraient se concentrer sur la sécurité, tandis que les acteurs civils doivent déterminer et mettre en œuvre des politiques à même de répondre aux défis de reconstruction, de développement et humanitaires auxquels le pays fait face actuellement.

En tant qu'ONG ayant travaillé en Afghanistan durant plus de trois décennies, nous sommes engagées à continuer de réduire la misère et d'aider les Afghans à surmonter la pauvreté à long terme. Mais cela dépend en grande partie de la capacité à bénéficier de l'espace opérationnel et de la sécurité adéquats – sans égards à celui qui contrôle le territoire. Cette distinction est non seulement la plus sûre des options pour les Afghans, mais est également le seul mode durable, pour les Afghans, de garantir la protection des populations civiles et l'accès aux services essentiels alors que le retrait des troupes approche.

Notes

- ⁱ Afghanistan NGO Safety Office (ANSO), “ANSO Quarterly Data Report, Q3,” Octobre 2010, disponible sur: http://www.afgnso.org/index_files/Page595.htm.
- ⁱⁱ Chiffres provenant de UNAMA Human Rights.
- ⁱⁱⁱ UNAMA Human Rights, “Mid-Year Report 2010: Protection of Civilians in Armed Conflict,” Août 2010, disponible sur: <http://unama.unmissions.org/Default.aspx?tabid=4529>.
- ^{iv} Ibid.
- ^v “The Islamic Emirate of Afghanistan Rules for Mujahideen,” Juillet 2009, extraits disponible sur: <http://english.aljazeera.net/news/asia/2009/07/200972775236982270.html>.
- ^{vi} UNAMA Human Rights. Tandis que les assassinats et les exécutions avaient sérieusement augmenté durant l’été et dans la course aux élections, quelques preuves démontrent qu’elles ont diminué.
- ^{vii} Afghan Independent Human Rights Commission, “Civilian Casualties; First Seven Months of 2010 (1st January – 31st July), 8 août, 2010, disponible sur: http://www.aihrc.org.af/2010_eng/Eng_pages/Reports/Thematic/Civilian_Casualties_Jan_Jul31_2010.pdf.
- ^{viii} “Afghanistan: War Casualties Soar in Kandahar Hospital,” International Committee of the Red Cross, 12 octobre, 2010, disponible sur: <http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/html/afghanistan-news-121010>.
- ^{ix} UNAMA Human Rights.
- ^x UNAMA Child Protection briefing, September 2010.
- ^{xi} “Afghanistan: UNHCR Worries About Growing Number of Conflict IDPs,” IRIN, 3 Novembre, 2010, disponible sur: <http://www.irinnews.org/report.aspx?Reportid=90957>.
- ^{xii} Ibid.
- ^{xiii} Laura King, “Afghan Offensive Fails to Reassure Residents,” LA Times, 5 octobre, 2010, disponible sur: <http://www.latimes.com/news/nationworld/world/la-fg-afghan-kandahar-20101005,0,3453950.story>.
- ^{xiv} ANSO.
- ^{xv} Dexter Filkins, “US Uses Attacks to Nudge Taliban Toward a Deal,” NY Times, October 14, 2010, available at: <http://www.nytimes.com/2010/10/15/world/asia/15afghan.html>; David S. Cloud, “Afghan Civilian Deaths Caused by Allied Forces Rise,” LA Times, November 1, 2010, disponible sur : <http://articles.latimes.com/2010/nov/01/world/la-fg-afghan-civilians-20101102>.
- ^{xvi} Erica Gaston and Jonathan Horowitz, “The Trust Deficit: The Impact of Local Perceptions in Afghanistan,” Open Society Institute Policy Brief Number 2, October 7, 2010, disponible sur: http://www.soros.org/initiatives/mena/articles_publications/publications/policy-afghanistan-20101007.
- ^{xvii} Laura King, “US Night Raid in Afghanistan Elicits Outrage, Satisfaction,” LA Times, May 24, 2010, disponible sur: <http://articles.latimes.com/2010/may/24/world/la-fg-afghan-night-raids-20100524>.
- ^{xviii} Afghan Independent Human Rights Commission, “From Hope to Fear: An Afghan Perspective on Operations of Pro-Government Forces in Afghanistan,” 2008, disponible sur: http://www.aihrc.org.af/2008_Dec/PDF_Pro_G/Eng_Pro_G.pdf.
- ^{xix} En particulier, les FMI devraient travailler avec le gouvernement afghan afin de garantir que les activités de la FNSA sont en accord avec les dispositions du Conseil de Sécurité de l’ONU dans les Résolutions 1325 et 1820. Entre autres choses, la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l’ONU appelle les Etats Membres à garantir que les femmes fassent partie de la prise de décisions pour la prévention, la gestion et la résolution du conflit; la Résolution 1820 appelle à la participation féminine pour la prévention du conflit et la résolution des discussions ainsi qu’au renforcement de la protection de la femme contre les violences sexuelles.
- ^{xx} Craig Whitlock and Greg Miller, “US Covert Paramilitary Presence in Afghanistan Much Larger than Thought,” Washington Post, 22 septembre, 2010, disponible sur: <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/09/22/AR2010092206241.html>.
- ^{xxi} UNAMA Human Rights.
- ^{xxii} Alors qu’il n’existe aucun mécanisme de suivi qui se concentre exclusivement sur des allégations de dommages causés par la FNSA ou des données relatives aux dommages causés aux populations civiles selon la nationalité des forces responsables, MANUA Droits Humains et la cellule de recherche des victimes civiles de la FIAS enregistrent les dommages causés par les FPG sur les populations civiles, comprenant souvent la FNSA.

- xxiii Philip Alston, Report of the Special Rapporteur on Extrajudicial, Summary or Arbitrary Executions, UN Security Council, May 28, 2009.
- xxiv Carlotta Gall, "In Afghan South, US Faces Frustrated Residents," NY Times, 16 octobre, 2010, disponible sur: http://www.nytimes.com/2010/10/17/world/asia/17afghan.html?_r=1&hp=&pagewanted=all.
- xxv Erica Gaston and Rebecca Wright, "Losing the People: The Costs and Consequences of Civilian Suffering in Afghanistan," Campaign for Innocent Victims in Conflict (CIVIC), Octobre 2008, disponible sur: <http://www.civicworldwide.org/storage/civic/documents/afghan%20report%20final.pdf>.
- xxvi Zabihullah Mujahid, "Statement of Afghan Taliban about Civilian Casualties" Survey," 16 août, 2010, disponible sur: <http://www.nation.com.pk/pakistan-news-newspaper-daily-english-online/International/16-Aug-2010/Statement-of-Afghan-Taliban-about-civilian-casualties-survey>.
- xxvii Mathieu Lefèvre, "Local Defense in Afghanistan: A Review of Government-Backed Initiatives," Afghanistan Analysts Network, Mai 2010, disponible sur: <http://aan-afghanistan.com/uploads/20100525MLefevre-LDIpaper.pdf>.
- xxviii Ibid.
- xxix Philip Alston.
- xxx The target districts for ALP are: Badghis, Baghlan, Daikundi, Kandahar, Kunar, Kunduz, Paktia and Uruzgan. "Second Batch of Afghan Local Police to be Deployed in 9 Afghan Districts," Xinhua, November 7, 2010, disponible sur : http://big5.xinhuanet.com/gate/big5/news.xinhuanet.com/english2010/world/2010-11/07/c_13595459.htm; Rajiv Chandrasekaran and Joshua Partlow, "Petraeus Cites Progress in Kandahar," Washington Post, October 23, 2010, disponible sur: <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/10/22/AR2010102206608.html>.
- xxxi Discussion avec un membre officiel de l'Ambassade du Royaume-Uni, Kaboul, 2 octobre 2010.
- xxxii Alissa J. Rubin, "Afghan Rivalries Bedevil a US Plan," NY Times, May 11, 2010, disponible sur: <http://www.nytimes.com/2010/03/12/world/asia/12afghan.html>.
- xxxiii Erica Gaston et Jonathan Horowitz.
- xxxiv PRT Executive Steering Committee, "PRT Policy Note 3: PRT Coordination and Intervention in Humanitarian Assistance," February 22, 2007, disponible sur: http://www.unamagroups.org/kabulprtworking_group.
- xxxv Marit Glad, "Knowledge on Fire: Attacks on Education in Afghanistan, Risks and Measures for Successful Mitigation," CARE/Ministry of Education/World Bank, November 2009, disponible sur: http://www.care.ca/ckfinder/userfiles/files/Knowledge_on_fire-attacks_schools.pdf.
- xxxvi Discussion avec un membre officiel du gouvernement afghan, 23 octobre 2010.